



art
architecture

Comité de Prévention et de Protection au Travail

Procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2018

Président

M. Jean-Charles Hock (EPS)

Délégation de l'Employeur

Membres effectifs

Mme Laurence Rassel (ERG)

Mme Marie-Laure Mouffe (SEC)

Mme Danielle Leenaerts (ESA)

Membres suppléants

M. Yvan Flasse (ERG)

M. Dimitri Jamsin (SEC)

M. Marc Streker (ESA)

Délégation du Personnel

Membres effectifs

Mme Brigitte Hardy (ERG)

Mme Laurence Michaux (SEC)

M. Pascal Antoine (SEC)

M. Frédéric Ruymen (ESA)

M. Giampiero Caiti (ERG)

Membres suppléants

Mme De Bueger Danièle (SEC)

M. René Longenga Djamba (SEC)

M. Damien Safie (ERG)

M. Marc Joye (ESA)

M. Jean Forrest (ESA, EPS)

SIPP - Conseiller en Prévention

Mme Aurélie Arpigny

Service technique

SEPP Médecin du Travail

Dr Amalia Costin : amalia.costin@spmt-arista.be

Distribution

M. Jean-Paul Verleyen, Administrateur Délégué.

Mme Marie Alui et M. Lorenzo Spangaro, Service comptabilité.

Mme Patricia Van Haecke, Service technique.

Affichage

aux valves: Irlande (SEC, EPS, ISURU), Page et Morichar

aux archives syndicales (Salle Prof. SEC.)

Les noms des personnes présentes sont soulignés.

Calendrier des prochaines dates du comité

Le 29 janvier 2019, le 26 février 2019, le 26 mars 2019, le 30 avril 2019, le 28 mai 2019, le 11 juin 2019

Politique de Prévention

La Politique de prévention du P.O. a été clairement définie.

L'on peut la résumer par la volonté de suivre au mieux et dans la mesure de nos moyens les prescrits des différents textes légaux visant à assurer le bien-être au travail.

Les membres du personnel et de la ligne hiérarchique doivent exécuter dans la limite de leurs compétences et à leur niveau, la politique de l'Employeur relative au bien-être au travail.

(Code Titre I Chap. 3 art. 12, 13 & 14)

Rappelons aussi que la mise en pratique de cette politique de prévention est aussi une tâche et une priorité des Directions des Instituts qui, responsables de sa réalisation, peuvent se faire assister par les instances mises en place comme le CPPT, le Service technique, et le SIPP.

Ils peuvent aussi se faire assister par les recommandations et avis des Conseillers en prévention interne et externe.

Rappelons enfin que la prévention telle que décrite dans la Loi du 4 Août 1996, implique une série de démarches, comme par exemple, le dépistage régulier des risques, le contrôle préventif, l'organisation régulière des exercices d'évacuation ou l'assurance de la circulation et de la bonne compréhension des informations concernant la politique du bien-être.

Pour de multiples raisons légales et internes, (dont les prescriptions de l'Inspection technique du Serv. Public), les diverses dispositions consignées en ces rapports doivent être prises en considération et sont immédiatement exécutoires.

Madame Arpigny rappelle que les prescriptions du code (titre VI) concernant les équipements de travail ainsi que celles traitant de la mise en œuvre de toute nouvelle machine, installation ou produit ayant un rapport avec la politique de prévention, stipulent que celles-ci doivent faire l'objet d'un rapport de sécurité avant leur mise en service et suivre les prescrits de l'A.R. du 5 V 1995.

Pour ce faire, le Conseiller en Prévention doit être spontanément informé par les divers responsables des nouveautés, d'installations, de machines, de produits ou de travaux divers effectués.

Cette procédure doit être respectée par tous les décideurs et acheteurs de nos Instituts qui, spontanément, doivent informer formellement et par écrit le Conseiller en Prévention, afin qu'à son tour celui-ci puisse en aviser le Comité (Code Titre II, Chap IV, SEC III, art 14).

Madame Arpigny a également rappelé que les prescriptions du code traitant de la responsabilité de la ligne hiérarchique et de l'information et la formation au travail avec des tiers doivent être rigoureusement appliquées.

Elle souligne aussi que le rôle des Conseillers est de dire la Loi, de participer aux analyses de risques et à l'identification des dangers, mais en aucun cas d'être partie prenante des décisions et des réalisations découlant de celles-ci. Il faut voir dans la fonction une aide et non un contrôle. Cacher les choses ou ne pas tenir compte des conseils, c'est s'exposer, à tous les niveaux de la ligne hiérarchique à des accidents et à des conséquences juridiques tant au civil qu'au pénal.

1. Approbation du P.V. de la réunion précédente

Le PV définitif de la réunion du 23 octobre est approuvé.

Jean-Charles Hock ré-insiste sur le fait que l'implication dans le processus de suivi des réunions du CPPT est lié à la participation effective à celles-ci.

Il est demandé de tenir compte des horaires des réunions dans les attributions des professeurs. Il est également demandé que les suppléants prennent systématiquement le relais en cas d'empêchement.

Procédure : les demandes de travaux et les points déposés à l'ordre du jour des réunions du Comité sont confiés à l'attention du Président¹ 8 jours avant la réunion concernée, faute de quoi la réponse de la Délégation de l'Employeur ne sera donnée qu'à la deuxième réunion suivant le dépôt (Code : T. II, Chap. IV, Sect. IV, art.22).

L'on insiste pour que les problèmes techniques soient signalés immédiatement tant aux responsables hiérarchiques et au Service technique pour action qu'au conseiller en prévention pour information, sans attendre la réunion du Comité, afin de permettre les interventions immédiates.

Aurélie Arpigny fait état de son inquiétude par rapport à la réalisation de certains travaux en interne. Il a été demandé que le service technique prenne contact avec Aurélie Arpigny AVANT de réaliser des travaux présentant un risque afin de réfléchir ensemble aux conditions de travail des ouvriers.

Il a été décidé en réunion préparatoire que le service technique doit transmettre à Aurélie Arpigny copie des bons de commande qui sont émis.

(Présence de la délégation syndicale)

Frédéric Ruymen indique que son horaire dans l'autre école dans laquelle il travaille n'est pas compatible avec la réunion du CPPT. Son suppléant Marc Joye étant pensionné ne peut pas assurer une continuité.

Jean Forest suppléant de Laurence Michaux pour des raisons de santé ne peut plus assumer cette suppléance.

Frédéric Ruymen attend des informations de la part du syndicat afin de dénouer ce problème.

Aurélie Arpigny va se replonger dans les résultats des élections afin de voir ce qui pourrait être proposé.

2. Informations récurrentes

2.1. SEPP (UP)

Aurélie Arpigny présente les différentes possibilités d'utilisation des Unités de prévention.

- Surveillance de la santé
- Enquête sur la charge psychosociale (demande de prix en UP soumise auprès du service externe)
- Visite des lieux de travail
- Recyclage des secouristes
- Formation et recyclage personne de confiance
- Recyclage conseiller en prévention
- Formation
 - Sensibilisation de la ligne hiérarchique
 - Prévention du stress (technique Mindfulness)
 - Communication non-violente
 - Ergonomie travail sur écran
 - Coach du dos

¹ Par courriel à l'adresse suivante : jc.hock@stluc-bruxelles-eps.be

- Utilisation des extincteurs (équipiers de première intervention)

2.2. Accidents et incidents de travail

/

2.3. Rapport des organismes agréés (sur base du document du service technique)

Les travaux non réalisés seront chiffrés par le service technique et proposés à Monsieur Verleyen et à la comptabilité pour que des choix soient établis concernant les entretiens obligatoires liés à la sécurité.

Le dernier document concernant les installations de gaz faisait état d'une fuite uniquement sur l'installation Irlande (les installations sont en ordre pour les autres bâtiments). La justification du service technique était que les appareils au gaz n'avaient pas été coupés lors de l'inspection, cette hypothèse est-elle validée par le SECT qui a fait la vérification ?

Des documents concernant la vérification des ascenseurs ont été transmis. Il y apparaît que la date de mise en conformité des deux ascenseurs de Morichar est dépassée.

Aib vincotte a procédé à la réception des installations électriques de tous les bâtiments mais aucun rapport n'a été transmis. Ont-ils été reçus ?

2.4. Planning

Les membres du CPPT, particulièrement les directions, insistent pour avoir une idée de planning des interventions des ouvriers. Il est aussi demandé que ceux-ci s'annoncent auprès de l'accueil avant de commencer à travailler pour des raisons de sécurité (en cas d'évacuation) mais aussi pour savoir ce qui est en train d'être traité dans leur implantation.

Pour information, Moussa a été engagé pour un contrat à durée déterminée pour un an.

3. Points concernant tous les instituts

3.1. Sécurité incendie.

	CP	Directions		
--	----	------------	--	--

2 offres ont été déposées.

Le budget initialement prévu s'élève à 50.000€ (dont 5.000€ ont été utilisés pour établir l'étude préalable).

- La première offre prévoit le matériel et le placement de celui-ci pour 23.000€ sans le câblage qui représente 28.000€
- La deuxième offre s'élève à plus de 50.000€.
- Une troisième offre (dont l'entrepreneur serait accrédité BOSEC) doit être demandée.

Plusieurs questions restent ouvertes

Quelle est la garantie du travail quand ce sont deux entrepreneurs qui procèdent au travail (cf offre 1) ?

Quel taux de TVA sera appliqué au travail ; si il y a juste fourniture du matériel 21% - si fourniture et placement 6% ?

Les travaux ne seront pas réalisés cette année civile, il faudra dès lors demander une prolongation des offres aux différents entrepreneurs.

Au 23 10 2018 Pas d'évolution sur ce point

3.2. Inventaire amiante.

inventaire	CP	CP / service technique	1 x /an - le 20 avril à 9h	
plan désamiantage	CP	PO / comptabilité		

Le désamiante des canalisations de l'erg est repris comme prioritaire dans le rapport d'AIB Vincotte depuis 2013.

Une estimation de prix s'élevant à 13.000 € a été soumise au PO pour le désamiantage de la cave de la rue du Page. Le budget a été dégagé pour cette année, les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.

Une réactualisation des offres devra être faite en effet la validité des offres est périmées.

Ces travaux de désamiantage devraient être réalisés avant que les travaux dans l'arrière cuisine ne soient commencés.

L'inventaire amiante a été réalisé pour le bâtiment du Forum, il y aura lieu d'étudier la gestion des éléments qui y ont été découverts. Aurélie Arpigny et Patricia Van Haecke devront se rencontrer à ce sujet.

De nouveaux tableaux ont été commandés et livrés à l'esa pour enlever les derniers contenant de l'amiante.

Les nouveaux tableaux du secondaire ont été livrés.

Aurélie Arpigny demande d'être informée

- de la procédure d'évacuation des tableaux ainsi que des autres éléments stockés contenant de l'amiante.

Marie-Laure Mouffe a indiqué par mail en préparation de la réunion que les tableaux des locaux 1.10, 2.11, 2-12, 3.13, 3.10 et 3.25 ont été remplacés.

Interpellation de la part de professeur de l'erg par rapport à la composition de la toiture de l'atelier art. Une commande d'inspection a été faite à l'initiative d'un professeur (auprès Greenarch).

L'administrateur délégué demande que la facturation de l'intervention soit à la charge des instituts.

3.3. Isolation des bâtiments - économie d'énergie

	DP / Directions	PO / comptabilité		
--	-----------------	-------------------	--	--

Jean-Paul Verleyen a établi un ordre de priorité d'action pour les châssis (voir document en annexe).

L'essai de réparation sur un châssis de la rue d'Espagne n'a pas eu lieu pendant les vacances d'été.

En réunion préparatoire, il a été soulevé que les demandes des écoles sont telles (mobilier, cafétéria...) que les ouvriers censés faire de l'entretien sont plutôt occupés à réaliser des projets extra-ordinaires.

Les membres du CPPT insistent sur l'entretien des menuiseries (peinture, ...) peut-être à prévoir dans un budget quinquennal.

Un prêt arrivera à terme prochainement, ceci permettra peut-être de débloquer un budget pour les châssis du bâtiment de la rue d'Irlande.

Marie-Laure Mouffe insiste pour qu'une attention particulière soit apportée aux châssis de la cage d'escalier de la rue d'Espagne qui sont en très mauvais état (recouverts de panneaux de bois). Ils ne sont pas repris sur les plans fournis par Jean-Paul Verleyen.

Il faut vérifier si le bâtiment n'est pas sur une liste de sauvegarde, la commune de Saint-Gilles est très pointilleuse sur la protection du petit patrimoine. L'idée serait peut-être de faire une proposition très contemporaine, radicalement différente, pour le renouvellement de ces châssis afin de pouvoir y intégrer des doubles vitrages.

Marie-Laure Mouffe a indiqué par mail en préparation de la réunion que les bâtiments du secondaire pourraient entrer dans les conditions du Programme Prioritaire des Travaux (subsidés jusqu'à 60%)
 Marie-Laure Mouffe va investiguer pour voir l'échéancier à respecter pour bénéficier des aides du fond des bâtiments scolaires.

3.4. Nettoyage des locaux

			/	
--	--	--	---	--

Les membres du CPPT estiment qu'il serait opportun d'instaurer un contrôle du travail des équipes de nettoyage des locaux. Un cahier des charges de nettoyage pourrait être une piste de travail pour augmenter l'efficacité du travail tout en tenant compte du paragraphe repris ci-dessus.

Laurence Rassel insiste pour que le personnel de nettoyage puisse travailler dans des conditions convenables en tenant compte du temps, de l'outillage et des produits mis - ou à mettre - à disposition pour optimiser le nettoyage des locaux. Laurence Rassel informe les membres du CPPT que de l'eau chaude est à présent disponible à l'erg ...

L'erg se plaint de la fréquence de nettoyage, de l'état de propreté notamment des cages d'escaliers.

Le grand nettoyage de vacances demandé n'a pas été effectué.

En réunion préparatoire, un point a été soulevé concernant l'attitude des usagers, parfois inadéquate ; par exemple, le boiler électrique qui a été déconnecté alors qu'un électricien avait fait le branchement pour que le nettoyage puisse se faire à l'eau chaude. Une intervention de l'électricien sera à nouveau nécessaire pour le remettre en fonction (intervention qui impliquera facturation).

Le problème reste entier.

3.5. Température dans les locaux

19 09 2017	Directions	Service technique		
------------	------------	-------------------	--	--

À l'erg, la différence de température entre les locaux du secrétariat du premier et du rez de chaussée reste problématique en hiver. Il est proposé de court-circuiter le thermostat les radiateurs étant tous équipés de vannes thermostatiques.

A l'erg, il est demandé de remettre en fonction les petits châssis pivotants présents dans les fenêtres afin de pouvoir ventiler les locaux quand il fait chaud, ceux-ci sont bloqués.

Historiquement, les pigeons rentraient par ces fenêtres, un grillage ou tout autre système devrait être envisagé en parallèle de la remise ne fonction de ces ouvertures.

Les bâtiments de l'erg et de l'esa souffrent d'installation qui ne fonctionne plus. Il fait assez froid dans les locaux.

Les difficultés persistent.

3.6. Personne de confiance

24 avril 2018	Laurence Rassel		
---------------	-----------------	--	--

Aurélie Arpigny indique que le règlement de travail devra être adapté à cette nouvelle donne. Elle s'interroge d'ailleurs sur la mise à jour du règlement de travail suite à la modification de la CCT100, la modification a-t-elle été faite et transmise au personnel ?

3.7. Enquête sur la charge psychosociale

24 avril 2018	CP		
---------------	----	--	--

Un prix a été remis par notre service externe pour procéder l'enquête sur la charge psychosociale. Celui-ci s'élève à 110 UP (représentant +/- 45€). Annuellement nous disposons de +/- 65 UP.

3.8. Plan annuel d'action

23 10 2018	CP	Directions		
------------	----	------------	--	--

La plan annuel et quinquennal d'action est discuté en séance. Des remarques sont apportées par les membres présents et seront intégrées et proposées à l'administrateur délégué.

3.9. Remplacement Service technique

23 10 2018	Jean Charles Hock	Commission de recrutement		
------------	-------------------	---------------------------	--	--

Une commission de recrutement se tiendra le jeudi 25 octobre 2018 afin de recevoir les candidat.e.s au poste de responsable du service technique.

4. Points concernant la rue d'Irlande

4.1. Secondaire / Eps / Isuru

4.1.1. Entrée bâtiment de la rue d'Irlande

	DP	CP / Directions sec	2 mai	
--	----	---------------------	-------	--

La seconde partie du travail sera exécuté aux vacances de Pâques.

Un contrôle (éclat dans la peinture) du travail déjà effectué pourrait-il être fait en même temps que la nouvelle partie ?

4.1.2. Porte coupe-feu

23 janvier 2018	Conseiller en prévention	Service technique		
-----------------	--------------------------	-------------------	--	--

La porte coupe-feu du 3^{ème} étage de la cage d'escalier principale de la rue d'Irlande n'est pas hermétique. Aurélie Arpigny propose de vérifier le plancher et de voir si celui-ci peut être remis d'équerre pour que la porte ferme correctement.

4.2. Secondaire

4.2.1. Produits dangereux.

	DP	Direction sec	janvier 2018	
--	----	---------------	--------------	--

Marie-Laure Mouffe indique que rien n'a été commandé, aucune offre de toiturier n'a été demandée. Les informations techniques seront cependant transmises par Marie-laure Mouffe à Jean-Paul Verleyen pour suivi.

4.2.2. Occupation des locaux par les étudiants du secondaire

12 juin 2018	CP			
--------------	----	--	--	--

Marie-Laure Mouffe a transmis une information par courriel préalablement au CPPT.

Les élèves du secondaire ne savent plus entrer dans le bâtiment après 17h (il est demandé que les cours du soir change leur code d'accès pour encore limiter ces intrusions).

Les élèves présents dans l'école peuvent y rester sans surveillance jusque 18h sur autorisation de la direction avec inscription dans le registre IN/OUT (quid de la vérification de la bonne tenue de ce registre dès lors que plus personne n'est présent dans l'école).

Jean-Charles Hock va procéder au changement de code du digipass.

4.2.3. Cour Saint Albert

12 juin 2018	Marie-Laure Mouffe			
--------------	--------------------	--	--	--

Des arbres doivent être commandés (de la terre pour combler les trous).

5. Points concernant la rue Wilmotte

5.1. Eps

5.2. Isuru

5.2.1. Secouristes Isuru

17 10 2017	Isuru			
------------	-------	--	--	--

La formation de deux secouristes a bien eu lieu au mois d'octobre.

6. Points concernant la rue du Page

7. Points concernant la place Morichar

7.1. Garde-corps Morichar

30/05/2017	Conseiller en prévention	Service technique	21 novembre 2017	
------------	--------------------------	-------------------	------------------	--

La décision a été prise par les directions de l'esa et le PO de terminer les travaux.

Jean-Paul Verleyen a établi une solution technique pour les derniers garde-corps à placer (cf document en annexe).

Patricia Van Haecke indique qu'elle doit procéder à des commandes afin que le travail soit réalisé par le service technique.

Les commandes n'ont pas été faites pendant l'été, les travaux sont donc reportés. C'est Cédric Hervieu, absent pour le moment, qui procèdera aux travaux.

Au 23 10 2018 pas d'avancement pour ce point.

7.2. Antennes Morichar

24 avril 2018	Professeurs esa	CP		
---------------	-----------------	----	--	--

Aurélie Arpigny a accompagné l'ingénieur de l'IBGE qui a procédé à des mesurages in situ. Les résultats officiels seront transmis dès réception. Une note interne sera établie par Aurélie Arpigny concernant la visite.

Jean-Paul Verleyen sera attentif aux résultats des analyses effectuées, les conclusions seront prises en compte dans l'analyse de la situation par le C.A.

Un prochain mesurage sera effectué quand les antennes (pour l'instant à l'arrêt) seront mises en fonction afin d'avoir des résultats comparatifs.

Au 23 10 2018 pas d'avancement pour ce point.

Au 27/11/2018 Une nouvelle demande a été introduite par un opérateur téléphonique pour utiliser les antennes en place.

8. Divers

8.1. Sortie du Secondaire

27 novembre 2018	CP			
------------------	----	--	--	--

L'information est donnée que la sortie de la rue Wilmotte est utilisée à la fin des cours afin de désengorger la sortie principale.

8.2. Façade rue Wilmotte (bâtiment Irlande)

27 novembre 2018	Pascal Antoine		
------------------	----------------	--	--

Une brique s'est décelée de la façade au niveau du 3^{ème} étage, lorsqu'un professeur a battu son frotteur de tableau à l'extérieur. La brique est tombée près d'une passante.
Il faudrait procéder à une réparation.

8.3. 0 déchets

27 novembre 2018	Marie-Laure Mouffe		
------------------	--------------------	--	--

Dans le cadre d'une campagne de réduction des déchets, il est demandé que les ouvriers soient sensibiliser au tri.
Il est rappelé que les sacs poubelle doivent être remplacés plus régulièrement au risque de voir à nouveau des petites colonies de drosophile nous envahir.

8.4. Distributeur de boissons

27 novembre 2018	Marie-Laure Mouffe		
------------------	--------------------	--	--

Une alternative plus durable est-elle envisageable ? Les produits actuels sont périmés (2017)

8.5. Drogstore

27 novembre 2018	Marie-Laure Mouffe		
------------------	--------------------	--	--

Marie-Laure Mouffe s'interroge sur la pertinence de ce type de magasin aux abords du quartier.
Elle signale que des associations de parents et de riverains ont obtenu la fermeture de ce type d'établissement installés à proximité d'école.

Jean-Charles Hock